



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de France (AFITF) s'est réuni le 30 juin 2016 à l'Assemblée Nationale sous la présidence de M. Philippe Duron, Député du Calvados.

Il a tout d'abord été procédé à un très large échange de vues sur l'actualité des transports, particulièrement riche en cette fin de semestre. Ont entre autres été abordés : les deux protocoles d'accord conclus par l'Etat d'une part avec la région de Normandie pour la reprise par celle-ci de lignes de trains d'équilibre des territoires, d'autre part avec la région d'Ile-de-France pour contribuer au financement du matériel roulant et du pass Navigo. La rencontre le 22 juin de M. Alain Vidalies et de plusieurs élus régionaux du Sud- Ouest pour examiner les modalités de financement des deux LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax à la suite de leur déclaration d'utilité publique. Au plan européen, l'annonce par les services de la Commission, dans le cadre des financements du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe pour la période 2014-2020, que plusieurs projets français, particulièrement d'interconnexion, seraient retenus.

La question des financements a été au cœur de ces échanges. S'agissant de l'AFITF, le Président a rappelé que la soutenabilité financière de cette agence serait un objectif majeur pour les toutes prochaines années. Ceci suppose une sélection renforcée des projets proposés au conseil, intégrant les perspectives d'exploitation, et, dès 2017, la mobilisation de nouvelles ressources.

Outre un point sur la situation de trésorerie, 660 M€ étant payés ou en cours de paiement, un budget rectificatif a été adopté pour permettre un léger redéploiement de crédits de paiement au profit de l'opération Fos 2XL.

Enfin le fret ferroviaire a fait l'objet de deux conventions ou avenant, pour poursuivre en 2016 le programme de réhabilitation des lignes capillaires de fret et l'expérimentation de trains longs.

L'Agence de financement des infrastructures de transport de France est un établissement public de l'État qui a pour mission de concourir au financement des projets d'infrastructure dans un souci de développement durable. A cet effet, il mobilise les ressources d'origine essentiellement routières et autoroutières qui lui sont affectées pour financer les grands équipements nationaux et les projets contractualisés quel que soit le mode de transport : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, collectif urbain ou intermodal.

Contact AFITF - Secrétariat général : **Tel : 01 40 81 15 60**
Mel : contact.afitf@i-carre.net
Site internet : www.aitf.net